

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

### SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2022

Session ordinaire du conseil, sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron, tenue le 14 novembre 2022 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton, et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3  
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4  
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5  
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6  
Monsieur Robert Asselin, maire et substitut au représentant de Newport  
monsieur Jeffrey Bowker

#### Absences

Monsieur Alain Paquette, conseiller du district 1  
Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général / greffier-trésorier, madame Françoise Ruel, greffière adjointe et monsieur Eric Cloutier, directeur de la Sécurité publique.

\*\*\*\*\*

- A) Présences et ouverture de la séance ordinaire du 14 novembre 2022 par monsieur le maire Mario Gendron.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 14 novembre 2022.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 mai 2022.**
- D) Période de questions.**
- E) Correspondance.**
- F) Autres sujets.**
  - 1) Fixation de la date et de l'heure des séances régulières du conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton en 2023.
  - 2) Détermination de la date de l'étude et de l'adoption des prévisions budgétaires 2023 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2023-2024-2025, activités d'agglomération.
  - 3) Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires au ministère de la Sécurité publique.
  - 4) Visites d'inspection résidentielle pour l'année 2022 – Embauche de deux ressources externes temporaires.
  - 5) Zones neutres – Implantation de services.
  - 6) Licence Office pour les trois casernes - Offre de services.
  - 7) Ressources humaines – Démission d'un salarié préventionniste.

**G) Propositions des membres du conseil d'agglomération.**

**H) Avis de motion.**

- 1) *Règlement 307-2022-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'Agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2023.*

**I) Étude et adoption de règlements.**

**J) Varia.**

**K) Deuxième période de questions.**

**L) Ajournement ou levée de la séance.**

\*\*\*\*\*

**A) Présences et ouverture de la séance ordinaire du 14 novembre 2022 par monsieur le maire Mario Gendron.**

Monsieur le maire Mario Gendron préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte à 19 h 30.

**B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 14 novembre 2022.**

Résolution 2022-11-7827-A

Les membres du conseil ayant pris connaissance de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 14 novembre 2022 et renonçant à sa lecture, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que le conseil de l'Agglomération de Cookshire-Eaton adopte cet ordre du jour tel que remis à chaque membre du conseil préalablement à la séance conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 9 mai 2022.**

Résolution 2022-11-7828-A

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 9 mai 2022 et renonçant à sa lecture, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par le maire et représentant de Newport Robert Asselin et résolu que le conseil de l'Agglomération de Cookshire-Eaton adopte ce procès-verbal tel que remis à chaque membre du conseil préalablement à la séance conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**D) Première période de questions.**

Aucune.

**E) Correspondance.**

Résolution 2022-11-7829-A

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Josée Pérusse, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F) Autres sujets.**

- 1) Fixation de la date et de l'heure des séances régulières du conseil de l'agglomération de Cookshire-Eaton en 2023.

Résolution 2022-11-7830-A

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu de fixer, selon les dispositions de la *Loi sur les compétences municipales*, pour l'année 2023, la date et l'heure des séances régulières du conseil d'agglomération de Cookshire-Eaton :

Date	Heure
8 mai 2023	19 h 30
13 novembre 2023	19 h 30

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Détermination de la date de l'étude et de l'adoption des prévisions budgétaires 2023 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2023-2024-2025, activités d'agglomération.

Résolution 2022-11-7831-A

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu que le conseil de l'Agglomération de Cookshire-Eaton se réunisse :

- le mercredi 8 décembre 2022 à 12 h 30 à l'Hôtel de Ville, à huis clos, pour l'étude des prévisions budgétaires 2023 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2023-2024-2025;
- le lundi 19 décembre 2022 à 19 heures à l'Hôtel de Ville pour l'adoption des prévisions budgétaires 2023 et du programme triennal des dépenses en immobilisations 2023-2024-2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires au ministère de la Sécurité publique.

Résolution 2022-11-7832-A

ATTENDU QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

ATTENDU QUE ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE l'Agglomération de Cookshire-Eaton désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE l'Agglomération de Cookshire-Eaton prévoit la formation de huit (8) opérateurs d'autopompe et de deux (2) officiers non urbains (ONU) au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Haut-Saint-François en conformité avec l'article 6 du Programme;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Haut-Saint-François.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Visites d'inspection résidentielle pour l'année 2022 – Embauche de deux ressources externes temporaires.

Résolution 2022-11-7833-A

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu d'accepter l'embauche de ressources externes, rétroactivement au 10 novembre 2022, afin de compléter les visites d'inspections résidentielles prévues pour l'année 2022 selon le solde budgétaire prévu pour cette année, à savoir :

- Monsieur Anthony Dusseault
- Monsieur Julien-Pierre Dorion

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Zones neutres – Implantation de services.

Résolution 2022-11-7834-A

CONSIDÉRANT la proposition de la Sûreté du Québec d'implanter une Zone neutre;

CONSIDÉRANT que ce projet vise à identifier un endroit, sous surveillance constante, pour les transactions et échanges entre citoyens sur le territoire de la Ville de Cookshire-Eaton;

CONSIDÉRANT l'objectif de protection de la population en lui offrant un lieu d'échange sécuritaire visant la protection contre la violence et la fraude;

CONSIDÉRANT que le stationnement de la caserne du secteur Cookshire a été identifié pour implanter ce service;

CONSIDÉRANT la collaboration de la Sûreté du Québec et du Comité de sécurité publique de la MRC du Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT l'aide financière de la MRC du Haut-Saint-François d'une somme maximale de 2 000 \$ pour ce projet, dont la dépense est prévue pour une même somme approximativement;

CONSIDÉRANT que le projet ajoutera un service aux citoyens à moindre coût;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'accepter l'implantation d'une Zone neutre dans le stationnement de la caserne du secteur Cookshire, tel que recommandé par le directeur de la Sécurité publique de la Ville de Cookshire-Eaton.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6) Licence Office pour les trois casernes - Offre de services.

Résolution 2022-11-7835-A

Proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Daphné Raymond, il est résolu d'accepter l'offre de services de Tech-Nic Réseau Conseil inc. datée du 1<sup>er</sup> octobre 2022 comme suit :

- un montant mensuel de 48,00 \$ (taxes applicables en sus) pour l'achat de trois licences Office pour chaque caserne (en conservant indépendamment la licence pour l'Officier);
- un montant forfaitaire de 190,00 \$ (taxes applicables en sus) concernant l'installation des trois licences Office.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) Ressources humaines – Démission d'un salarié préventionniste.

Résolution 2022-11-7836-A

CONSIDÉRANT que la démission de madame Marilyn Carrier à titre de préventionniste pour le secteur Sawyerville;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu :

Que l'Agglomération de Cookshire-Eaton accepte sa démission;

QUE le conseil municipal adresse ses remerciements à madame Carrier pour les services rendus.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil pour l'année 2023 et déclaration à l'égard de la divulgation d'informations relatives aux apparentés pour l'année 2022.

Tous les membres du conseil ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires pour l'année 2023 et d'apparentés pour l'année 2022.

**G) Propositions des membres du conseil.**

Aucune.

**H) Avis de motion.**

- 1) *Règlement 307-2022-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'Agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2023.*

Résolution 2022-11-7837-A

Avis de motion est donné par le conseiller Marcel Charpentier qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'Agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2023.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

**I) Étude et adoption de règlements.**

Aucun.

**J) Varia.**

Aucun.

**K) Période de questions.**

- 1) Le maire de Newport monsieur Robert Asselin questionne le conseil concernant la tenue des visites d'inspection résidentielle. Aussi, il demande la publication médiatique suivant la construction des casernes, dont la demande sera transmise aux responsables concernés.

**L) Levée de la séance.**

Résolution 2022-11-7838-A

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la séance soit levée à 19 h 43.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Mario Gendron  
Maire

---

Martin Tremblay  
Directeur général / greffier-trésorier